

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 6 décembre 2022, à 19 h30, à l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1  
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2  
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3  
M. Steven R. Deshaies – conseiller siège no 4  
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5 (Absent)  
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Lisa Lee Farman, directrice générale, greffière-trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2022-12- 170**

La séance est déclarée ouverte à 19h30.

**2. SIGNIFICATION L'AVIS DE CONVOCATION**

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 6 décembre 2022 a été signifié, tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec, à tous les membres du conseil.

**2022-12- 171**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de madame Denise Houle  
Appuyée par monsieur Steven R. Deshaies

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour**



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

Séance extraordinaire du conseil municipal  
du 6 décembre 2022 à 19 h30

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Budget 2023
5. Plan triennal en immobilisations 2023-2024-2025
6. Période de questions sur les sujets de la séance uniquement
7. Clôture et levée de la séance

**Adoptée**

**2022-12- 172**

**4. BUDGET 2023**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit adopter un budget pour le prochain exercice financier;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de monsieur Bernard Philipps  
Appuyé par monsieur Steven R. Deshaies

**Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents**

D'adopter le budget suivant pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023 :

<b>RECETTES</b>	
Taxes sur valeur foncière ( <i>Taxes foncières générales et taxes règlement d'emprunt</i> )	355 121 \$
Taxes pour services municipaux ( <i>Taxes matières résiduelles, fibre optique et vidange de fosses septiques</i> )	97 722 \$
Transferts ( <i>Toutes les subventions et sommes à recevoir du gouvernement tel que la péréquation</i> )	665 537 \$
Services rendus ( <i>Revenus de location de la salle, revenus divers</i> )	61 500 \$
Imposition de droits ( <i>Droits sur les mutations immobilières, dérogations mineures, permis de construction, ...</i> )	8 700 \$
Autres revenus ( <i>Commandites, intérêts sur placement, intérêts sur arrérages de taxes, ...</i> )	17 235 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 205 815 \$</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Administration générale	196 729 \$
Sécurité publique	86 795 \$
Voirie	158 011 \$
Hygiène du milieu	92 209 \$
Santé et bien-être	2 130 \$
Urbanisme et développement	76 947 \$
Loisirs et culture	14 579 \$
Frais de financement	6 293 \$
<b>Sous-total</b>	<b>633 693 \$</b>
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>	
Amortissement – Immobilisation – Dette – Investissement – Surplus	572 122 \$
<i>(Un montant de 343 135 \$ est investi dans les immobilisations)</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 205 815 \$</b>

Adoptée.

2022-12- 173

## 5. PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit adopter un plan triennal en immobilisation pour les trois prochaines années;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de madame Eve-Lyne Marcotte  
Appuyée par madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le plan triennal en immobilisation suivant pour les années  
2023-2024-2025 :

<b>ANNÉE 2023</b>	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE</b>	<b>502 500 \$</b>
Borne sèche	20 000 \$
Installations (débarcadère) sur la Rivière Bécancour	20 000 \$
Amélioration des rues au Lac Ginette	20 000 \$
Amélioration de l'affichage au Lac Ginette	5 000 \$
Travaux de voirie – TECQ -asphaltage	435 000 \$
Défibrillateur	2 500 \$

<b>ANNÉE 2024</b>	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE</b>	<b>585 000 \$</b>
Amélioration parc municipal et de la Vieille Traverse	20 000 \$
Remise	15 000 \$
Travaux de voirie -Nouvelle TECQ- asphaltage	300 000 \$
Projet intermunicipal	250 000 \$

<b>ANNÉE 2025</b>	
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE</b>	<b>310 000 \$</b>
Panneau de vitesse solaire	10 000 \$
Travaux de voirie – Nouvelle TECQ – asphaltage, ...	300 000 \$

Adoptée

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS DE LA SÉANCE  
UNIQUEMENT**

2022-12- 174

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT QUE** tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

**EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de monsieur Bernard Philips  
Appuyé par monsieur Steven R Deshaies

Que la séance soit levée à 19h35

**Adoptée**

---

Patrice Morin,  
Maire

---

Lisa Lee Farman,  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

Je, Patrice Morin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 18 janvier 2023